# TERMES DE REFERENCE EXPERT

**Un expert non principal au profit de la Direction Générale de la Garde Nationale (DGGN) pour :**

**SECOURS OPERATIONNEL EN SITUATION HOSTILE ET EN MILIEU TRES DEGRADE**

**(Médecine de l’avant)**

Validé en réunion le 5 mai 2022

|  |  |
| --- | --- |
| **Composante** | Composante 2 « Appui à la sécurisation des frontières » (Cf. OS2) |
| **Résultat** | R.2.1 : Les capacités opérationnelles de la surveillance des frontières terrestres sont renforcées, notamment avec la création de Centres de Commandement et de Soutien Opérationnel (CCSO). |
| **Activité** | A.2.1.4.SCO3-DGGN : « Secours opérationnel en situation hostile et très dégradée : médecine de l’avant » |
| **Expertise non principale Européenne** | Nombre d’ENP : 1 |
| **Expertise non principale Senior Locale** |  |
| **Lieux de la mission** | Oued Zarga ou Hammamet |
| **Durée provisoire de la mission** | Nombre de jours en présentiel : 3 jours |
| **Date limite de candidature** |  |

## Contexte de la mission

L'objectif général du Programme est d’appuyer le secteur de la sécurité à définir et mettre en œuvre un processus de réforme institutionnelle, renforçant sa capacité à remplir efficacement son mandat sécuritaire répondant aux besoins du peuple tunisien et dans le respect des valeurs démocratiques, des libertés et des droits de l’homme tels que garantis par la Constitution et l’Etat de droit.

Les objectifs spécifiques du PARMSS sont :

1. Réformer et moderniser les forces de sécurité intérieure conformément aux standards internationaux et aux droits de l’homme.
2. Accompagner la restructuration et le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des services de l’Etat concourant à la sécurité des frontières terrestres et maritimes pour lutter contre les nouvelles formes de criminalité dont le terrorisme.
3. Renforcer et moderniser les capacités des services de renseignements du ministère de l’intérieur et des autres institutions nationales impliquées dans la lutte contre le terrorisme dans la recherche, la gestion et l'analyse des informations pour une sécurité intérieure plus efficace.

La présente mission s’inscrit dans la composante 2 décrite ci-dessus pour l’atteinte du résultat **R2.1 : « Les capacités opérationnelles de la surveillance des frontières terrestres sont renforcées, notamment avec la création de Centres de Commandement et de Soutien Opérationnel (CCSO).) ».**

L’objectif opérationnel est de renforcer la capacité d’intervention des patrouilles de la Garde Nationale en disposant pour les unités de l’avant (zones frontalières) de techniques immédiates de mise en sécurité et de préservation des chances de survie des blessés. Il s’agit de disposer d’une médecine de l’avant compatible avec un engagement avec usage de la force ou à l’occasion d’agression terroriste.

Résultats envisageables de l’action

* Résultats intermédiaires (effets) : Par déclinaisons et transferts des savoirs, les unités exposées disposeront de médecins en capacité de traiter les nids de blessés tout en sachant manœuvrer jusqu’à la sauvegarde de l’unité complète.
* Résultats finaux (impacts) : A termes, les unités seront en mesure de réduire le nombre de pertes humaines et de handicaps au sein des forces opérationnelles de la DGGN.

## Objectifs et résultats attendus de l’activité

**Objectifs de l’activité**

Sur la base des connaissances actuelles à l’international en matière de secours au combat ; mettre en place et conduire une action de formation destinée à des médecins œuvrant avec les unités opérationnelles frontalières de la DGGN.

* Objectif pédagogique principal : A l’issue de la formation les médecins apprenants devront maîtriser les méthodologies tactiques relatives à la médecine de l’avant.
* Objectifs pédagogiques secondaires : A l’issue de la formation les apprenants devront :
  + Savoir organiser et diriger les équipes de secours au combat lors de la multiplication de victimes.
  + Savoir organiser le « nid de blessés », contrôler les actes posés et le tri des blessés.
  + Savoir médicaliser des blessés en vue d’une EVASAN par héliportage.

**Résultats attendus de l’activité**

* Résultats immédiats (extrants) : Dès leur retour en unité, les médecins apprenants seront en mesure de mettre œuvre immédiatement les méthodologies tactiques de médecine de l’avant même en situation très dégradée.

## Recrutement d’expertise

### Soumission des candidatures

Envoi de la candidature par mail, comprenant le CV (modèle européen) de l’expert, une copie d’un document d’identité valide avec photo, ainsi que d’un paragraphe de présentation et de motivation dans le corps du mail. De plus, l’expert devra présenter une note méthodologique portant sur sa vision de la mission et le déroulement des activités.

Veuillez nous faire parvenir votre candidature par **voie électronique aux adresses e-mail suivantes de l’équipe d’AT PARMSS** :

Publication sur le site de COWATER :

* Mme Sandra LOGANI, Chef de projet junior : sandra.logani@cowater.com
* Mr Jean-Marie DIOT, Chef d’équipe : jean-marie.diot@experts.civipol.fr
* Mr Jean-Philippe VERNE, Expert principal : [jp.verne@experts.civipol.fr](mailto:jp.verne@experts.civipol.fr)

**Merci de mentionner dans l’objet « candidature PARMSS Tunisie – SECOURS OPERATIONNEL EN SITUATION HOSTILE ET EN MILIEU TRES DEGRADE (MEDECINE DE L’AVANT) »**

**Les candidatures incomplètes ou hors délais ne seront pas étudiées.**

### Présélection des candidatures

Seules les candidatures correspondant à chaque critère de sélection des profils d’expert recevront un avis de présélection.

### Soumission de la note méthodologique

L’expert présélectionné devra soumettre à l’AT PARMSS une note méthodologique qui respectera les éléments contenus dans les termes de référence et la note de cadrage de l’activité qui sera transmise par l’AT PARMSS. Cette note précisera son avis sur la mission telle qu’il l’a comprise et le déroulement prévu de l’activité au regard des objectifs pédagogiques de la formation.

### Évaluation des candidatures

L’évaluation des candidatures sera assurée par CIVIPOL et par le comité d’évaluation du pouvoir adjudicateur. Seuls les candidats retenus seront contactés par l’AT PARMSS pour la suite des formalités propres de la mobilisation.

## Déroulement de l’action

* 1. **Activités prévues (directement en lien avec l’action)**
* **Préparation et conception des activités**

L’expert devra présenter sur la base de la note de cadrage transmise par l’AT PARMSS un dossier pédagogique :

* Rappel de la vision de la mission
* Les parcours de formation séquencés (progressions) précisant les différents objectifs pédagogiques et l’intégration des évaluations diagnostives, formatives et sommatives, les exercices pratiques ou mises en situation, etc.
* Conception des mallettes pédagogiques qui seront remises en fin de formation.
* Compilation numérisée de la documentation pédagogique d’accompagnement.
* La demande de moyens pédagogiques spécifiques (salle informatique, logiciels, équipements professionnels, appareils spécifiques, etc.)
* **Mise en œuvre de la formation**

Les journées de formation seront conduites chaque jour dans les locaux réservés à cet effet.

Une feuille de présence sera renseignée chaque jour et signée par les stagiaires. Ces documents seront remis en fin de formation par l’expert à l’AT PARMSS.

Il en sera de même pour les évaluations.

* 1. **Évaluations**

L’expert conduira trois types d’évaluation : diagnostives, formatives et sommatives.

* Diagnostives : dès le début de la formation pour situer le niveau des connaissances, valoriser les acquis de l’expérience et ajuster l’enseignement au juste niveau sans jamais s’écarter des objectifs initiaux.
* Formatives : afin de repérer les difficultés en cours de formation, d’adapter les stratégies pédagogiques et apporter les aides individualisées.
* Sommatives : afin de formaliser l’acquisition des compétences – elles sanctionneront tant les connaissances que les savoirs-faires.
  1. **Livrables attendus et processus de validation**
* **Conception de la formation[[1]](#footnote-1)**

L’expert devra soumettre en amont de la formation à l’assistance technique les documents suivants :

* + Les parcours séquencés (progressions) de la formation mentionnant les objectifs pédagogiques, les 3 étapes d’évaluations, les exercices éventuels ou les mises en situation.
  + Les méthodes ou les modèles de fiches d’évaluation diagnostiques, formatives et sommatives en rapport avec les objectifs de la formation et à la qualité des apprenants.
  + Les mallettes pédagogiques intégrant tous les supports pédagogiques pour chaque séquence (cours), les documents et annexes associés.
  + La liste des moyens et aides pédagogiques spécifiques et indispensables à mettre à sa disposition.
* **L’analyse qualité des résultats des évaluations initiales et continues**

L’analyse qualité de l’expert s’appuiera sur les différentes évaluations et leur évolution entre le début de la formation et la fin de la formation.

* **Documentation pédagogique**

Le dossier pédagogique : les supports de cours (conçus par l’expert) seront remis aux candidats, sous format numérique, à l’issue de la formation. (Ex : Dossier de cours : documents, présentations, bibliographie, vidéo, etc.).

* **Evaluation « à chaud » de la formation par les stagiaires[[2]](#footnote-2)**

Les stagiaires réaliseront une évaluation « à chaud » à l’issue de la période de formation selon un modèle d’évaluation commun à toutes les formations, réalisé par l’assistance technique et validé par le Coordonnateur National du PARMSS.

**Rapport[[3]](#footnote-3) de fin de mission :**

A l’issue de chaque activité complète de formation par bénéficiaire, l’expert produira un rapport de fin de mission, adressé au pouvoir adjudicateur, dans lequel seront exposés les éléments clés de l’activité, notamment, sans pour autant que cette liste soit exhaustive :

* + Des éléments sur le contexte de l’intervention et la situation dans le secteur concerné. Un rappel succinct des Termes de références, de la mission et des résultats attendus
  + La fiche synoptique de l’activité
  + La description des acteurs ou services rencontrés.
  + La description des tâches réalisées et des résultats obtenus.
  + L’analyse qualité de la formation au regard des résultats des évaluations des stagiaires et du stage (évolution des apprenants sur la base des évaluation réalisées).
  + Des préconisations pour le renforcement des capacités dans la formation concernée
  + Recommandations pour la suite
  + Annexes :
    - L’agenda de l’activité
    - La liste (Excel) des personnes rencontrées – Format du Programme
    - Les listes de présence établies au cours de la formation – Format du Programme
    - Les productions documentaires demandées.

## Profil requis de l’expertise

Pour la réalisation de cette mission il est requis le concours d’un expert non permanent.

|  |  |
| --- | --- |
| **Domaines d’expertise** | * SECOURS OPERATIONNEL EN SITUATION HOSTILE ET EN MILIEU TRES DEGRADE (MEDECINE DE L’AVANT) |
| **Qualifications (études et formation)**  **Compétences spécifiques** | * Médecin militaire ou de la réserve opérationnelle ou de la réserve citoyenne du ministère de la Santé, de l’Intérieur, ou de la Défense ou du Service de Santé des Armées, spécialisé dans la médecine de l’avant. * SAVOIR : Maîtrise parfaite des méthodes, techniques et tactiques de la médecine de l’avant. * SAVOIR-FAIRE : Maîtrise des principes de l’andragogie et dans le domaine de la conception et la mise en œuvre des transferts de compétences. * SAVOIR-ETRE : Capacité d’adaptation. |
| **Expérience professionnelle générale** | * Expérience de plus de 15 ans en qualité de cadre dans un CHU en qualité d’urgentiste ou dans des unités de médecine militaire, ou auprès des unités opérationnelles de contact. * Expérience de plus de 10 ans dans la médecine de l’avant. |
| **Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission**  **Connaissances** | * Expérience dans les 3 dernières années en qualité de formateur spécialisé en médecine de l’avant. * Avoir une connaissance avérée en pays en situation sécuritaire complexe. |
| **Atouts** | * Avoir une expérience en qualité d’ATNP dans le cadre d’un programme UE ou autre. * Une expérience régionale voire internationale sera considérée comme un plus, de même qu’une expérience probante relative aux dispositifs de formation de la sécurité civile. * Expériences préalables de la coopération technique internationale. * Arabe courant. |
| **Langues** | * Parfaite maîtrise du français et excellentes capacités de communication orale et écrite |

## Période, calendrier indicatif et lieu de la mission

Pour la réalisation de cette mission il est requis le concours d’un expert non principal.

|  |  |
| --- | --- |
| **Phase 1 : Préparation de la mission** | |
| Actions | * Prise de contact avec le Coordonnateur et de l’AT du PARMSS ; * Remise des livrables, * Identification du site d’emploi, * Préparation matérielle de la formation. |
| Résultats attendus | * Remise des livrables : Dossier pédagogique préalable (progression de la formation – objectifs pédagogiques par séquences – fiches d’évaluation, etc.) * Prise de contact avec l’UGP, l’assistance technique et le représentant des bénéficiaires |
| **Phase 2 : Mise en œuvre d’ une session de formation : 3 jours** | |
| Actions | * Evaluation diagnostive * Déroulement du parcours * Evaluations formatives * Evaluation sommative |
| Résultats attendus | * Le maximum d’apprenants est au niveau des compétences attendues. |
| Période calendaire | * 30/05/2022 au 01/06/2022 (Dates provisoires) |
| **Phase 3 : Clôture des formations (inclue dans la phase 2)** | |
| Actions | * Attribution des certificats de formation * Rédaction du projet de rapport * Débriefing avec l’assistance technique |
| Résultats attendus | Remise des livrables à l’assistance technique (fiches de présence, évaluations des stagiaires et de l’expert, dossier et mallettes pédagogiques, etc.) en version numérique. |
| Période calendaire | 01/06/2022 (Dates provisoires) |

## Fin mission

Il est demandé à l’expert non-principal d’établir, dans la quinzaine suivant la prestation :

* Un rapport de mission final avec ses livrables, qui seront délivrés en version informatique.

Publication sur le site de COWATER :

* Mme Sandra LOGANI, Chef de projet junior : sandra.logani@cowater.com
* Mr Jean-Marie DIOT, Chef d’équipe : jean-marie.diot@experts.civipol.fr
* Mr Jean-Philippe VERNE, Expert principal : [jp.verne@experts.civipol.fr](mailto:jp.verne@experts.civipol.fr)

1. L’assistance technique pourra aider le cas échéant à leur modélisation [↑](#footnote-ref-1)
2. L’expert aura connaissance des critères d’évaluation « à chaud » des stagiaires. [↑](#footnote-ref-2)
3. Un modèle de rapport et une notice explicative seront remis aux experts au début de la mission. [↑](#footnote-ref-3)